

SAMSUNG

Du 21 août au 30 septembre 2022

La rentrée Galaxy

Jusqu'à

150€

REMBOURSÉS*

sur une sélection de produits



*Samsung vous rembourse jusqu'à 150€ sur les Galaxy Tab S8 Ultra, 100€ sur les Galaxy Tab S6 Lite, Tab S7 FE, Tab S8, Tab S8+, Galaxy Book2, Book2 Pro, Galaxy S20 FE et S21 FE 5G, 50€ sur les Galaxy Watch4 Classic et 30€ sur les Galaxy Buds2 et Buds Live. Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer. Visuels non contractuels. DAS Galaxy Watch4 Classic 46 mm 4G membres : 1,458 W/kg. DAS Galaxy Tab S7 FE 5G membres/tronc : 1,15 W/kg. Galaxy S21 FE 5G DAS tête : 0,952 W/kg, DAS tronc : 1,480 W/kg, DAS membres : 3,11 W/kg. DAS Galaxy Book2 Pro membres/tronc : 0,406 W/Kg.

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 21 août au 30 septembre 2022 inclus, Samsung vous rembourse :

- Jusqu'à **30€** pour l'achat d'une paire de **Galaxy Buds2 ou Buds Live** (tous modèles, tous coloris).
- Jusqu'à **50€** pour l'achat d'une **Galaxy Watch4 Classic** (tous modèles, tous coloris).
- Jusqu'à **100€** pour l'achat ou la location d'un **Galaxy S20 FE, Galaxy S21 FE, Galaxy Tab S6 Lite, Galaxy Tab S7 FE, Galaxy Tab S8, Galaxy S8+, Galaxy Book2, Galaxy Book2 Pro** (tous modèles, tous coloris).
- Jusqu'à **150€** pour l'achat d'une **Galaxy Tab S8 Ultra** (tous modèles, tous coloris).
- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés achetés auprès d'un point de vente ou d'un site Internet, hors Marketplace⁽¹⁾. Dans la limite du montant d'achat du produit.
- Offre valable en France⁽²⁾ et à Monaco, non cumulable avec toute offre Samsung en cours, portant sur les mêmes produits.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE/VOS PRODUIT(S)

Achetez ou louez, entre le **21 août et le 30 septembre 2022**, votre **produit Galaxy éligible**.

- **Conditions de participation des consommateurs⁽³⁾** : Une seule participation par compte Samsung, par RIB, par personne physique (même nom, même prénom, même adresse) domiciliée en France⁽²⁾ ou à Monaco. Vous avez la possibilité de profiter des offres sur plusieurs produits Galaxy, dans la limite d'un remboursement par famille de produit (ex: S20 FE, Tab S7 etc).
- **Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre⁽⁴⁾** : Une seule participation par compte Samsung et par professionnel (même raison sociale, même RIB) domiciliée en France⁽²⁾ ou à Monaco. Vous avez la possibilité de profiter des offres sur plusieurs produits Galaxy, dans la limite de 10 remboursements par famille de produit (ex: S20 FE, Tab S7 etc).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer au plus tard le **14 octobre 2022 inclus** et sélectionnez l'offre « **La rentrée Galaxy** ».
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire en ligne et chargez les éléments suivants :
 - **Une photo de la preuve d'achat ou de location** (facture d'achat, ticket de caisse, contrat ou 1ère facture de location) datée au plus tard du **30 septembre 2022** où apparaissent et sont entourés la référence du produit, la date et le prix. Dans le cas d'un achat en ligne, chargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur laquelle apparaissent la référence du produit commandé, le nom du vendeur, le site internet sur lequel a été commandé le produit.
 - **Une photo de l'étiquette** préalablement découpée sur le carton d'emballage de votre produit comportant le code-barres à 13 chiffres et le numéro IMEI à 15 chiffres ou le numéro de série (commençant par Serial No). Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
 - **Une photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC.⁽⁵⁾
- Validez votre participation en ligne.
- Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Vous recevrez votre remboursement virement bancaire dans un délai de 3 semaines à compter de la date de votre participation. Votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, ou envoyée après le **14 octobre 2022** sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

⁽¹⁾ Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

⁽²⁾ A savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

⁽³⁾ Est qualifié de consommateur, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole »

⁽⁴⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». Une seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France (Corse et DROM-COM compris) ou à Monaco et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions détaillées sur www.samsung.com/fr/offer/. Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

⁽⁵⁾ Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint-Martin. Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine. En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.